

COMMUNIQUE DU 18 février 2012

TOGO : POURQUOI FAURE GNASSINGBE A PEUR DE DISSOUDRE LE RPT ?

Faure Gnassingbé veut créer un « Nouveau » Parti issu sur les vestiges du Rassemblement du Peuple Togolais (RPT).

1. FAIRE DU NEUF AVEC DU VIEUX : LES VIEUX DISENT « ATTENTION PETIT, ATTENTION ! »

Le parti présidentiel, le Rassemblement du Peuple togolais (RPT) serait devenu un parti avec des caciques, trop vieux pour certains, dangereux pour d'autres, nostalgiques des pouvoirs claniques d'antan, et ayant beaucoup de sang sur la conscience, etc.

Ayant du mal à produire une vision alternative de l'accaparement des richesses par un clan, le RPT a en fait géré le Togo sur la base d'une vision au jour le jour qu'un système de délation, de clientélisme, d'élites qui s'abaissent à rejeter les valeurs éthiques pour avoir des postes et une légitimation de certaines puissances étrangères ont contribué à laisser perdurer au pouvoir, ce depuis plus de 45 ans. Le nouvel attelage RPT/AGO (Amis de Gilchrist Olympio) qui devait « être la SOLUTION » pour le peuple togolais, est en train de montrer ses limites et les compromissions sont de plus en plus légions.

Le RPT et son mariage fondé sur « je t'aime, moi non plus » avec AGO est à bout de souffle. Alors que le parti nouveau de Faure Gnassingbé a mis beaucoup d'argent dans la publicité annonçant ce parti pour la fin janvier 2012, rien ne s'est passé et l'annonce de ce parti nouveau a été reportée « sine die ». Il faut nécessairement la tenue d'un Congrès du RPT qui s'annonce déjà houleux et difficile, voire dangereux pour ceux qui veulent changer ce parti sans avoir offert une alternative nouvelle au mode de gestion de ce parti. Alors, l'armée non-républicaine peut se réjouir. Mais qu'en penses l'armée républicaine ?

2. L'APARTHEID ELECTORAL TOGOLAIS : UN DECOUPAGE ARBITRAIRE QUI PERDURE

Il faut espérer que les dates des élections législatives ne seront pas elles aussi repoussées « sine die ». Malheureusement, le saucissonnement électoral du territoire togolais par le RPT a toujours créé un apartheid électoral au Togo. Lors des élections législatives de 2008, un député de la région de Kara représentait 23 055 Togolais¹ alors qu'un député de la région maritime représentait 60 822 Togolais. Autrement dit, 1 électeur de la région Kara vaut 3 électeurs dans la région maritime. Plus qu'une injustice, c'est un mépris profond pour les populations de la région maritime. Faut-il croire que le RPT fait une hiérarchisation entre les citoyens togolais ? Ceux de la région de Kara auraient trois fois plus de « valeur » de ceux de la région maritime. Le problème est que la vérité des urnes oblige à rétablir une vérité du comptage du nombre de Togolais qui doit au moins être le même sur l'ensemble du territoire. Ce découpage arbitraire

Mouvement Citoyen

n'a de corolaire que l'arbitraire de la gouvernance de l'attelage RPT/AGO pour le peuple togolais.

3. BICAMERALISME, UN COUP DOUBLE POUR MIEUX RESTER

Alors, ce parti nouveau doit voir le jour avant les prochaines élections législatives. L'astuce consiste à transférer tous les caciques et autres dangereux et aigris du RPT dans un Sénat en création, une voie de garage sans pouvoir et sans argent... Après avoir toujours refusé de créer le Sénat et assurer ainsi un bicaméralisme au Togo, l'Assemblée nationale qui risque d'échapper au RPT comme au nouveau Parti de Faure Gnassingbé devrait voir ses initiatives bloquées au niveau de ce nouveau Sénat qui comprendra surtout les « ex-RPT ». Mais si le découpage électoral est fondé sur l'égalité entre les citoyens, même les caciques du RPT ne pourront pas se retrouver au Sénat... Ce sera alors l'occasion pour Faure Gnassingbé de montrer au monde qu'il a laissé faire la démocratie et en a profité pour éliminer les ex-caciques du RPT qui échoueront lamentablement à devenir des Sénateurs...

Alors on comprend pourquoi les Barons du RPT se méfient du changement, du nouveau parti du RPT, d'un éventuel redécoupage électoral, d'un système électoral où un système de vote passé sur « la proportionnelle » risque de faire arriver de nouveaux visages au nouveau parlement bicaméral du Togo. La disparition programmée du RPT peine à devenir une réalité. Le Secrétaire général du CVU-Togo-DIASPORA, François Fabregat, a d'ailleurs mieux noté que si ce parti nouveau voyait le jour maintenant, les députés du RPT qui intégreront ce parti devront quitter le Parlement togolais sur le champ comme le RPT l'a exigé des parlementaires de l'ANC qui ont quitté l'UFC.

Alors, le bicaméralisme va permettre à Faure Gnassingbé de faire un coup double : faire passer les caciques du RPT au Sénat tout en profitant que Sénat bloque un parlement qui risque de devenir majoritaire avec des partis alternatifs aux visions du RPT et des dissidents du RPT.

4. FAURE GNASSINGBE NE VEUT PAS PARTIR COMME LE PRESIDENT WADE

Alors Faure Gnassingbé dans tout ceci n'est pas si neutre que cela. En créant le « parti nouveau », il ne sera plus lié par un quelconque mandat limité. Bien qu'il ait fait sauter cette limitation dans la Constitution togolaise remaniée à maintes reprises par le RPT détenant la majorité à l'Assemblée nationale, Faure se prépare donc à organiser son maintien au pouvoir pour au moins 42 ans comme son père. Ceux des élites togolaises qui s'organisent pour permettre cela doivent être identifiées comme telles par les citoyens togolais. Changer l'étiquette du parti pour mieux recommencer et se débarrasser de ceux que l'on n'arrive pas à convaincre de prendre leur retraite... Alors si Faure Gnassingbé tentent de faire passer le nouveau parti par la force, il risque de subir un revers gagnant de caciques du pouvoir adeptes des coups d'Etat militaires maquillés avec une personnalité civile.

5. RECOMMANDATIONS : INTEGRER LA DIASPORA D'ABORD

- 5.1 Le CVU-TOGO-DIASPORA estime qu'un système électoral doit représenter les citoyens de manière équitable, ou tout au moins les territoires ou les régions de manière équitable ;
- 5.2 Mais au niveau d'un parlement bicaméral, (assemblée nationale et Sénat), il est urgent que la représentation des principaux partis politiques réellement représentatifs soient assurées au parlement, ce sur la base d'un recensement équitable ;
- 5.3 Enfin, comme la population togolaise est estimée à 7,2 millions d'habitants et que le Gouvernement ne trouve que 5,7 millions d'habitants lors de son dernier recensement, il est clair que le système RPT/AGO verse dans l'éradication de la Diaspora togolaise qui représenterait entre 1,7 et 2,3 millions d'habitants. Cette 6^e région du Togo doit pouvoir être représentée.

La vérité des urnes ne peut reposer que sur un recensement équitable, un découpage électoral équitable.

18 février 2012



Dr Yves Ekoué AMAÏZO
Coordinateur Général

¹ Le système électoral utilisé pour les élections législatives en 2008 a permis de créer l'apartheid électoral au Togo, parfaitement digéré par la communauté internationale. Le nombre d'électeurs à Kara étaient de 368 867 pour 16 sièges. En comparaison, le nombre d'électeurs de la région maritime étaient de 1 277 253 pour 21 sièges.